

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Reconst. Manège militaire Québec	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE520-151410/B	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client EE520-151410	Date 2015-02-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-009-16291	
File No. - N° de dossier QCM-4-37219 (009)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-03-05	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thellend, François	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm009
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2889 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 008

Contenu de la modification 008:

- Questions et réponses #194 à #216.
-

1) QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 194

Question concernant l'abri et le chauffage nécessaire pour les travaux de maçonnerie. Est-ce que c'est l'entrepreneur général qui les fournis ou bien est-ce l'entrepreneur en maçonnerie?

Réponse 194

Tous les abris et chauffage nécessaire pour les travaux de maçonnerie sont de la responsabilité de l'entrepreneur en maçonnerie.

Question 195

Question concernant les échafaudages. Est-ce l'entrepreneur général qui les fournis ou bien est-ce sous la responsabilité de chacun des entrepreneurs spécialisés selon leurs travaux?

Réponse 195

Tous les échafaudages sont sous la responsabilité de chacun des entrepreneurs spécialisés selon leurs travaux.

Question 196

Questions en liens avec le génie civil (excavation et aménagement):

- Quelle est la coupe de drain en périphérie (extérieur) à respecter? Celui de la page S-521 ou celui à la page S-801? Ce même détail ne semble pas être le même que ceux sur les plans d'architecture.
- De plus, nous sera-t-il demandé d'imperméabiliser le roc sous ce drain?
- Quel est le détail à respecter pour le drain sous les dalles?
- Où retrouve-t-on le/les plans du positionnement des ancrages de fondations du bâtiment (nombre et type)?
- Est-ce que les pilastres de type 16 ont besoin d'ancrage au roc (2-35M)?
- Est-ce que de l'ancrage au roc est requis pour les pilastres de type 20 sur les plans S-471?
- Combien de contrefort sont à reconstruire et à ancrer dans le roc en référence au page S-571 et S-572?

Réponse 196

- S-521 ne montre que les principes généraux. La feuille S-801 est à utiliser. Il est bien clair sur les plans de structure de ce qui est fourni en structure et en architecture. Se référer à la coupe type pour le drain, la géomembrane et le remblai.
- Non
- Feuille S-801, le détail de remblai/drainage de tunnel s'applique.
- sur les diverses coupes de référence
- voir le détail
- oui
- voir plans d'architecture pour reconstruction des contreforts

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

008

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 197

Afin d'évaluer les différentes bases de béton selon le plan mécanique. Est-ce possible d'identifier toutes les bases sur le tableau de la page M-603? Le tableau semble actuellement incomplet.

Réponse 197

Le tableau n'est pas incomplet, il s'agit d'un tableau des systèmes et dispositifs antivibratoires et parasismiques pour tuyauterie et appareils de CVCA.

Question 198

Le détail 3/M-361 et le détail de base d'inertie de la page S-901 sont différents. Lequel doit-on utiliser?

Réponse 198

Considérer le détail 3/M-361.

Question 199

Est-ce possible d'avoir le niveau pour le dessus des murs de fondations pour le secteur des conteneurs et de l'abri à vélo?

Réponse 199

Voir addenda.

Question 200

Au plan 1/S-642, un palier de béton est dessiné. Quel sont les détails de la structure d'acier?

Réponse 200

Voir addenda.

Question 201

Au plan 1/S-422, nous devons installer une chape de béton sur la dalle existante. Quelle épaisseur doit-on prévoir?

Réponse 201

L'information est montrée aux plans. Pour informations complémentaires, voir plans d'architecture.

Question 202

Au détail 9/S-555, il est indiqué de se référer au plan d'architecture pour l'échelle. Par contre, à la note 16, au plan A-112b, il est indiqué de se référer au plan de structure. Est-ce possible d'émettre les détails pour les échelles?

Réponse 202

Addenda à venir.

Question 203

Doit-on prévoir un contreventement temporaire pour les murs extérieurs du bâtiment central lors de l'érection des fermes de toit. La capacité des murs de maçonnerie est-elle assez élevée afin de ne pas nécessiter de contreventement pendant le montage?

Réponse 203

Les méthodes de montage de la charpente sont à la discrétion de l'entrepreneur.

Question 204

À la page S-813 et S-814, des ancrages au roc sont prévus. Est-ce possible d'émettre une section de devis pour ces travaux?

Réponse 204

La section 31 39 10 s'applique aussi aux ancrages passifs au roc. Cette section a été émise en addenda.

Question 205

Doublon - question annulée.

Question 206

Référence devis, section 05 50 00.01 "Clôture d'acier", article 1.2.1.1.

Il est indiqué "Les travaux de la présente section consistent en la construction de la clôture d'acier sur le muret A incluant les portes d'accès et le garde-corps sur le muret D."

- a) Est-ce que le garde-corps doit réellement être inclus dans cette section? Et si oui, où sont les détails de ce garde-corps?
- b) Pourquoi il n'y a pas de mention de la clôture de type B sur base de béton?

Réponse 206

a) Le garde-corps sera retiré de la description de la section 05 50 00.01 "Clôture d'acier". Ce garde-corps est par métaux ouvrés, section 05 50 00. Voir addenda à venir.

b) La description de ce travail sera intégré dans le descriptif de la section 05 50 00.01. Voir addenda à venir.

Question 207

Est-ce qu'il y a une coupe des ascenseurs aux plans? Si oui, pourriez-vous indiquer où la trouver?

Réponse 207

Se référer aux dessins A-615 et A-616 émis par addenda.

Question 208

Référence à la feuille de plan A-016, élévation nord, (1/A-010), coupe 15 / A-301. La coupe 15 ne se retrouve pas sur la feuille A-301. Veuillez nous indiquer où la retrouver.

Réponse 208

Référence erronée. La référence est éliminée.

Question 209

Référence à la feuille de plan A-017, élévation 1/A-010 (mur est, quartier-maître), coupe 1/A-401. Il semble que les détails de la coupe ne coïncident pas avec l'élévation. Veuillez confirmer et corriger au besoin.

Réponse 209

Sur le dessin A-017, élévation 1/A-010, la coupe 1/A-401 doit se lire 1/A-408.

Question 210

Est-ce que les caillebotis à lames en acier inoxydable sont fournis par la section 08 44 13 (Murs-rideaux vitrés à ossature d'aluminium) puisque c'est énuméré à la page 8 de la section (article 2.2.12)? Ces produits sont normalement fournis par l'entrepreneur en structure. Veuillez confirmer qui a la responsabilité de fournir et installer ce matériel.

Réponse 210

Les caillebotis en acier inoxydable doivent être fournis par la section de murs rideaux, conformément aux dessins de structure. Ils doivent faire l'objet des dessins d'atelier signés et scellés par un ingénieur, tel que spécifié à l'article 1.4.3 de la section 08 44 13 qui inclut aussi les murs rideaux et les lamelles de cuivre.

Question 211

Question en électricité:

- a) Les panneaux W-R-L3N1, W-R-L2H1, W-S-L2H1 et W-R-L2H1 ne sont pas décrits aux plans. Veuillez fournir une description.
- b) Il n'y a pas de disjoncteur dans le Panneau C-S-B3N1 pour alimenter le Panneau E-S-L3N1. Veuillez confirmer.
- c) Il n'y a pas de disjoncteur dans le Panneau W-R-B3N1 pour alimenter le Panneau W-R-L6N1. Veuillez confirmer.
- d) Est-ce que les sections de devis identifiées PH doivent soumissionner directement auprès des entrepreneurs généraux?

Réponse 211

- a) Se référer à la réponse à la question 90 et les addendas.
- b) Se référer à l'addenda n° 2.
- c) Au plan E-504, le titre du panneau W-R-L3N1 doit être corrigé pour W-R-L6N1. Voir addenda à venir.
- d) la discipline de sécurité physique (identifiée PH dans la table des matières) est indépendante de la discipline électricité identifiée E.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

008

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 212

Pour la pierre de parement de la salle multifonctionnelle:

- a) Quel est le sens du veinage de la pierre désirée?
- b) Est-ce qu'un fini layé sur les faces non-apparentes pour l'adhésion du mortier peut être accepté?

Réponse 212

- a) Tous les lits de sédimentation des nouvelles pierres doivent être à l'horizontal et sans veines (lamination argileuse) majeures tel que mentionné au devis.
- b) Non, le fini des faces non-apparentes doit être bouchardé.

Question 213

Le plan A-006, détail 1, montre un revêtement granulaire de type 1 et 2 à l'endroit des escaliers. Est-ce exact? De même, je ne trouve pas sur les plans où le revêtement granulaire de type 1 est requis. Pouvez-vous indiquer à quel endroit le revêtement granulaire de type 1 est requis?

Réponse 213

Le revêtement de type 1 se situe sous l'escalier et sous le pont, à niveau plat, lorsque l'espace entre le pont et le sol est faible. Le revêtement granulaire de type 2 se situe sous le pont lorsque le sol est en pente. Un pointillé illustré au plan sépare ses matériaux.

Question 214

Il semble que le plan M-000 (Page de présentation) est manquant. SVP confirmer si un tel plan devrait être disponible.

Réponse 214

Page couverture du projet, non émise. On y voit le manège, le titre du projet et le numéro du projet.

Question 215

Question dans la division 26

- a) Pour les éléments de mesurage: Le devis demande des modèle PM850 à la section 26 09 23.01 mais dans la section 26 24 13 ont demande un système approuvé poids et mesures Canada. Or un logiciel ne peut pas être approuvé poids et mesure Canada car on ne peut mettre un scellé sur un logiciel. De plus les mesurages de la série 800 et les unités de déclenchement Micrologic de disjoncteur ne sont pas approuvés poids et mesures Canada, nous devrions utiliser des modèle ION sur toutes les dérivation pour l'être et ce serait plus dispendieux. Comptez-vous facturer un locataire grâce à ces mesurages? Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas requis. SVP confirmer que nous devons soumissionner avec des PM850.
- b) Il semble y avoir beaucoup de différence entre le devis, le plan unifilaire et les plan de panneaux.
 - Certain panneaux ont des barres plus élevées en courant sur l'unifilaire que les plans de panneaux
 - Certain panneaux ont des capacités de rupture plus élevé sur l'unifilaire que les plans de panneaux
 - Certain panneaux n'ont pas les mêmes disjoncteurs sur l'unifilaire que les plans de panneaux
 - Le devis demande des barres malt isolés sur tous les panneaux mais sur les plan de panneaux on peut voir que seulement certains panneaux en on.
 Veuillez confirmer si on utilise les données aux plans des panneaux (E600 a E605) pour soumissionner.
- c) Préférez-vous que les TVSS soient intégrés aux panneaux ou externe?

d) Acceptez-vous la protection série?

Réponse 215

- a) Prévoir un instrument de mesure PM850 ou équivalent tel que spécifié.
- b) Dans le cas où des panneaux sont montrés sur le schéma unifilaire et sur les plans des cédules, la fabrication doit être conforme aux cédules montrées aux plans E-600 à E-605.
- c) Les TVSS sont externes dans un boîtier dédié. Se référer à l'article 2.2.1 de la section 26 43 13 du devis.
- d) Non.

Question 216

Liste de questions pour les métaux ouvrés:

- a) Sur le plan A-439d, aires de service, on y indique pour les beam de voir en structure. Toutefois, on ne retrouve rien en structure. SVP préciser qu'est-ce qui doit être fournis par l'entrepreneur en métaux ouvrés sur cette page?
- b) Pour plusieurs échelles dans les plans on indique de voir en structure. Or en structure, on indique de voir en architecture. Au devis, section 05 51 29, on indique de fabriquer les échelles selon les détails aux plans... Pouvez-vous indiquer quelles échelles nous devons fournir et ajouter des détails indiquant le matériel à utiliser?
- c) Il a plusieurs endroits aux plans où on retrouve des rampes et où on voit une ligne qui représente probablement une main courante. Toutefois, il n'y a aucune indication dans un losange qui indique s'il y a bel et bien une main courante et en quoi elle doit être fabriquée (acier ou inox)? Voici des endroits problématiques aux :
 - Rampe page A-110b a l'axe B et qui retourne sur l'axe 8.1
 - Rampe page A-110b a l'axe F et qui retourne sur l'axe 8.1
 - Rampe page A-110b près de l'axe E
 - Rampe page A-111c a l'axe 31
 - Rampe page A-112c a l'axe F.9
- d) Dans le devis, section 05 51 29, à l'article 2.5, on retrouve une liste d'escalier. On y indique l'escalier #17, mais celle-ci ne se retrouve à aucun endroit sur les plans. SVP confirmer où elle se trouve et quels sont ses caractéristiques?
- e) A la feuille de plan A-426, au porche de l'axe H, au détail 1, on indique 5-019 (HSS recouverte peinture intumescente) et sur le détail 3, on indique 5-047 (HSS en acier inoxydable). Est-ce sous la responsabilité des métaux ouvrés ou est-ce couvert pas une autre division? On ne retrouve aucune description de cet article dans l'article 1.2 de la section de devis 05 50 00?
- f) Pour les panneaux et écrans en métal déployé de la salle multifonctionnelle, on indique sur les plans "émaillé" et "émaillé peint". Est-ce le peintre qui va les peindre ou est-ce sous la responsabilité de l'entrepreneur en métaux ouvrés doit la faire? Si c'est sous la responsabilité de l'entrepreneur en métaux ouvrés, veuillez identifier les produits et procédés à utiliser.

Réponse 216

- a) Se référer à l'addenda S02, ainsi qu'à l'addenda à venir pour plus de précisions.
- b) détails et précisions à venir en addenda
- c) détails et précisions à venir en addenda
- d) voir addenda 3 : l'escalier 17 est dans la pièce S100-08, détails supplémentaires à venir en addenda.
- e) Les spécifications pour les revêtements intumescents sont à la section 078100.
- f) Le métal déployé est en acier émaillé noir mat par le fournisseur. Voir la section 09 91 23 pour les retouches de peinture au chantier. Les moulures doivent être en acier émaillé prépeint en atelier. Les systèmes de peinture sont définis à la section de devis 09 91 23.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Amd. No. - N° de la modif.

008

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

*** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées ***